

Brèves de Normandie n°107 (Septembre 2011)

Existe-t-il un complot occulte anti-normand ?

Un faisceau concordant d'actions et/ou de commissions de faire le laisse penser !

Qui ?

Quand ?

Comment ?

Pourquoi ?

Qui ?

Les politiques, les administratifs et/ou leurs affidés ainsi que nombre d'organismes étatiques, para-étatiques, voire associatifs et/ou touchant de l'argent public, qu'ils soient nationaux ou locaux en sont les uniques et principaux acteurs !

Une illustration :

L'édification du mur de la honte, politique et administratif, vise à diviser une région unie depuis ONZE siècles en deux sous-régions politico-administratives afin de mieux régner, et d'imposer sans l'organisation d'une démocratie participative les décisions du pouvoir central et des petits seigneurs ou chefs locaux aussi majoritairement incompétents qu'irresponsables dans leurs décisions et actes voire manquements sous le prétexte qu'ils sont élus.

Contrairement à ce qu'ils pensent le plus souvent l'élection ne donne pas obligatoirement la compétence.

Un plus un égale trois selon le vote de la majorité !

Cette division administrative mise en place sans concertation avec la population et bien évidemment sans vote populaire a pour objet et conséquence de détruire une majeure partie patrimoine social, économique, culturel, historique afin de mieux l'appauvrir et l'exploiter sans vergogne.

Quand ?

Différentes décisions réglementaires et deux principaux votes législatifs, auxquels bien évidemment les élus locaux cumulant ces fonctions avec celles nationales ont participé, organisent sciemment la destruction de la Normandie, donc de son emploi (chômage endémique toujours supérieur à la moyenne depuis des décennies), de son économie (pouvoir d'achat des salariés, investissements notamment dans la recherche médiocres pour ne pas dire insignifiants), de sa culture (pillage quasi-systématique de son patrimoine historique ; exemple emblématique : l'exploitation éhontée de l'image du Mont Saint Michel), de son environnement (destruction irréversible de la pointe de la Hague, terres polluées à vie - enfin pour 480.000 ans ! -), du fleuve Seine dont les alluvions sont empoisonnées, etc. etc.

Ce qui, au départ, est décidé par le gouvernement provisoire en 1944 comme étant une simple organisation essentiellement préfectorale est supprimé par l'Assemblée Nationale en 1946, la constitution de la IVème république ne prenant pas en compte la possibilité de création d'une collectivité locale régionale.

En 1956 un groupe de travail de fonctionnaires procéda à un découpage de la France décrété par le pouvoir central donc, sans aucune concertation populaire, en 21 régions (dont deux sous-régions administratives normandes).

La réforme de 1982 (loi du 2 Mars), celle de 1983 également, composent cet arsenal législatif sur les compétences du Conseil Régional, celle de juillet 1985 sur les modalités électorales complète ce monument administratif et « bétonnent » politiquement et administrativement la destruction de la région Normandie avec toutes les conséquences dramatiquement néfastes que toute division entraîne.

C'est donc selon un calendrier contemporain et récent que des élus et des administratifs aussi éphémères que dénués de conscience républicaine et démocrate en privilégiant leur intérêt personnel idéologique, identitaire et avant tout financier, leur insatiable soif d'ambition et de notoriété ont créés ces « fromages » nouveaux et supplémentaires de préférence cumulés mettant par voie de conséquence fin, si l'on en croit la presse du 27 Août 2011, à ONZE SIECLES DE GENIE ! (dixit *Figaro magazine*)

Peuple de Normandie !

Ne leur pardonnez pas car ils savent trop bien ce qu'ils font !

Normand.e.s ne vous indignez pas ! Révoltez-vous (pacifiquement bien sûr) !

Comment ?

La division administrative maintenue becs et ongles par une majorité qui en profite d'une manière éhontée entraîne ipso facto la création de deux conseils régionaux, de deux conseils économiques et sociaux, de deux préfetures, le double besoin de locaux, d'équipement, de frais de fonctionnement etcí , etcí De telle sorte qu'en Normandie les impôts locaux régionaux sont plus importants voire doubles de ceux d'autres régions plus importantes.

Tout cela bien sûr a un coût financé par les impôts des contribuables décidés par les élu.e.s qui en profitent et se votent leurs propres rémunérations, leurs propres exonérations ou limitations fiscales et de cotisations sociales, leur propres niches.

N'est-il pas vrai que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même !

Comprendront-ils un jour que cet argent gaspillé serait beaucoup plus utile pour dynamiser l'emploi, l'activité économique, le pouvoir d'achat des plus défavorisés, améliorer les services sociaux, l'environnement etcí , etcí notamment et surtout avant tout la recherche et le développement, les investissements productifs.

L'instauration d'un pouvoir réglementaire de type soviétique (essayez de discuter avec l'administration) qui considère que l'administré est au service de l'administration alors que dans une démocratie c'est le contraire qui doit être la règle et empêche les normand.e.s de faire valoir leurs volontés, leurs intérêts légitimes et qui impose sans concertation et arbitrairement avec partialité ses décisions .

Il se manifeste essentiellement dans les deux sous-régions administratives normandes par l'organisation, la décision, l'exécution de délocalisations de la plupart des services administratifs supra régionaux soit le plus souvent vers Rennes ou Lille, quand ce n'est pas à Nantes ou à Lyon où ailleurs en France.

Bien évidemment l'avis de la population n'est pas demandé! Circulez, il n'y a rien à voir !

Les Rois c'est NOUS !

Les élu.e.s, nos complices et associés (quand ce n'est pas nous qui le sont) ont voté les lois qui nous rendent irresponsables et qui nous maintiennent envers et contre tout à notre place même lorsque nous sommes incompétents ce qui est par essence inévitable.

Obéissez, taisez-vous et circulez ! Payez vos impôts : un jour de retard c'est 10% !

Le lundi 17 Novembre 2003 un colloque sur le thème « Quelle démocratie participative pour réussir la décentralisation ? » était organisé par le conseil économique et social régional.

Le regretté Alain ETCHEGOYEN philosophe, Commissaire au plan déclarait : « Nous ne sommes pas en démocratie » « C'est une définition institutionnelle ou constitutionnelle que de parler chez nous de démocratie, mais la démocratie reste une utopie, un idéal régulateur, quelque chose que l'on peut essayer d'atteindre, mais nous en sommes très loin, très très loin. D'ailleurs le fait même que l'on parle de démocratie participative peut être soit un pléonasmе dans le meilleur des cas, soit le plus souvent un oxymore »

Cette affirmation vient du fait que les élus ne rendent pas de comptes sur la réalisation de leurs promesses en fin de mandat « Il faudrait qu'il y ait un mandat impératif, c'est-à-dire que celui qui est élu soit obligé d'appliquer ce pour quoi il est élu ». En réalité on élit une élite, une élite intellectuelle dans la majorité des cas remplace l'aristocratie voire le lobby des partis.

Le président de la région administrative qui a ouvert le colloque est parti aussitôt son discours d'accueil prononcé. Il est dommage qu'il ne se soit instruit sur ce qu'était une démocratie participative à moins qu'il n'ait eu aucune intention d'en mettre une en place dans notre région !

Toujours est-il que huit ans plus tard la « démocratie participative » reste un leurre et les électeurs et les participants à ce colloque sont méprisés.

Les Normand.e.s sont trompés :

- un exemple : elle subit un chômage intolérable qui depuis plusieurs dizaines d'années est toujours supérieur à la moyenne nationale

La Normandie a un patrimoine social, économique, culturel, géographique, environnemental absolument extraordinaire pour ne pas dire unique.

La Normandie : ONZE SIECLES DE GENIE

Notre région était réputée comme la plus riche de France.

Qu'en on donc fait les politiques et les administratifs de tous bords ?

L'incompétence et la gabegie, l'exploitation éhontée ont été élevées en méthode de gestion.

Exemple :

- de la Seine : ils ont fait un égout à ciel ouvert dont l'eau est impropre à la consommation, dont les poissons eux aussi sont frappés d'interdiction (la sardine de la Manche depuis 2010).

Un nouvel arrêté préfectoral interdit la pêche et la consommation de certains crustacés. Depuis 1998 la pêche à pied des coquillages sur la zone d'Antifer est interdite, à moins de 300 mètres de l'entrée des ports et de l'embouchure des rivières et de 500 mètres des centrales nucléaires.

Les nouveaux accusés : « les polychlorobiphényles (PCB) dont l'utilisation a été forte jusque dans les années 80. Ils ont été disséminés dans l'environnement où ils ne se dégradent pas. Ils

sont interdits en France depuis 1987 à cause de leur caractère de perturbateur endocriniens, immunitaire et neurologique chez l'enfant ». *Paris-Normandie du 22 Août 2011.*

Maintenant ils veulent même détruire la santé de nos enfants : pour quoi ? Pour qui ?

Que penser d'un comportement de ce type si ce n'est qu'il est criminel et dont les responsables sont des élus et administratifs qui participent par action et par omission à la destruction de la nature, des besoins vitaux de la population tels que l'eau et les ressources alimentaires.

La Seine et sa baie sont parmi les trois fleuves les plus pollués d'Europe. Certains accusent les boues de dragage. Or dans un pays nordique confronté au même problème les boues ont été dépolluées avant d'être rejetée en mer. Le chenal de Rouen au Havre va être approfondi et dragué ; n'est-ce pas l'occasion unique de dépolluer celles-ci avant de polluer les fonds marins qui vont les accueillir. Où vont elles être rejetées : en Normandie évidemment dans l'estuaire de la Seine.

Pourquoi les élu.e.s nationaux et normands n'agissent-ils pas pour obliger les pollueurs (E.D.F en premier lieu) à exiger et financer les dépollutions ainsi que les entreprises notamment celles classées SEVESO ?

Quant aux « écolos » normands ils se comportent comme des « rigolos » qui n'en ont rien à faire de l'état sanitaire des populations !

Le plus scandaleux de ce comportement d'apprentis sorciers est une « féminisation » des mâles par les rejets médicamenteux notamment des hôpitaux, créant des poissons androgynes sans que l'en connaisse les conséquences sur l'homme et d'abord sur l'enfant.

Certains élu.e.s sont en outre médecin, Président d'hôpital, maire, députée, dépensent par exemple des centaines de milliers d'euros pour financer un artiste belge qui édifiera une « œuvre » éphémère (300.000 euros) car détruite après démontage, de type Mikado de bâtons de carottes et navets, puis se vante de refinancer en 2012 une autre œuvre significative de la politique de la ville en matière culturelle pour 2012 !

La santé publique passe avant toutes autres dépenses.

Un autre, pris d'un prurit mégalomane, veut également dépenser des centaines de milliers d'euros pour financer un opéra aussi coûteux en dépenses d'investissement qu'en frais de fonctionnement. Cette politique élitique (combien de personnes peuvent se payer une place d'opéra à 50 ou 60 euros voire plus, chaque place coûtant en plus la même somme aux collectivités donc financée par nos impôts locaux) est néfaste à l'amélioration par exemple de l'état sanitaire, de l'environnement et de la qualité de la nourriture des populations dont ils ont la charge.

D'innombrables autres exemples sont rapportés à longueur de brèves depuis plus de dix ans !

Poubelle nucléaire, poubelle maritime (fosse des Caquets) réceptacle des déchets pollués de nombreuses usines SEVESO etcí , etcí Ils font de la terre Normandie une gigantesque poubelle afin d'y verser tous les déchets dont les autres régions ne veulent pas !

Les seuls responsables sont les élus qui votent les lois et les fonctionnaires qui non seulement font les règlements mais ne les font pas appliquer et n'ont pas le courage de contrôler les installations et de faire fermer celles qui ne respectent pas l'environnement, le peuple et les lois. !

Pourquoi ?

La Normandie a toujours été considérée comme une région riche, taillable et corvéable à merci par le pouvoir central.

Les Normand.e.s sont gens loyaux et légalistes, sérieux, travailleurs, économes et prudents, ils ne manifestent pas avec des bombes.

La destruction de la Normandie, de son identité, de son environnement, l'accaparement et l'exploitation éhontée de ses richesses sociales, économiques, patrimoniales, environnementales entraînent inexorablement de par la volonté des politiques et administratifs la population dans le gouffre de l'appauvrissement, du chômage, du mal être, de l'absence d'espoir pour une jeunesse qui la quitte !

NORMAND.E.S NE VOUS INDIGNEZ PAS ! REVOLTEZ VOUS !

Pacifiquement bien sûr.

Daniel Lemoine.
Citoyen normand.